

*Notre*  
**VILLAGE**  
Kritter Dorfblattel



## Le mot du Maire



La saison estivale approche et nous avons toutes et tous envie de planter, de fleurir et d'embellir nos espaces extérieurs et nos jardins. Sachons faire les bons choix de semis, de plants, de variétés pour avoir de belles récoltes, de belles fleurs tout en ayant à l'esprit de réduire notre consommation d'eau qu'elle provienne du réseau public ou des fontaines. Le dérèglement climatique observé depuis ces dernières années constitue une réelle menace pour notre approvisionnement en eau et par nos comportements individuels, nous contribuerons à préserver notre environnement et la biodiversité.

La belle saison est aussi synonyme de vie à l'extérieur occasionnant souvent du bruit qui peut déranger la quiétude de vos voisins (outils de bricolage, de jardinage, musique, cris et tapage nocturne, aboiements de chiens, ...). A ce titre, je me permets de vous rappeler l'arrêté municipal relatif à la lutte contre les bruits de voisinage du 22 juin 2021. Il est consultable sur le site de la commune « [neubois.fr](http://neubois.fr) », il est affiché dans les tableaux à la mairie et à l'école. Merci de prendre vos dispositions pour qu'ensemble nous passions un été serein.

Vous trouverez dans ce bulletin un article destiné prioritairement aux personnes dont les habitations ne sont pas encore équipées par la fibre optique, ce sont peut-être vos parents, vos voisins d'un certain âge ou simplement vous-même qui ne souhaitez pas en disposer. Merci de lire attentivement les consignes qui ont été transmises par les services de l'Etat.

Dans ce bulletin aussi, une statistique des refus de bacs jaune. A Neubois, 159 refus ont été enregistrés en 2023, soit une moyenne de 6 refus par collecte. Lançons-nous le défi de réduire ce chiffre cette année, il en va de l'avenir de notre planète ! J'ai confiance en vous, je ne manquerai pas de vous informer des résultats de notre prise de conscience collective.

Merci d'avance pour votre implication.

Très cordialement  
Marie Odile UHLERICH



Vous aimez pratiquer la marche, partager des moments de convivialités ? Rejoignez notre groupe.

C'est une excellente façon de rester actif physiquement et rencontrer d'autres personnes qui partagent la même passion. De septembre à juin, nous vous donnons RDV le jeudi après-midi pour une randonnée d'une dizaine de kilomètres, grâce à notre guide Jean Pierre. Deux à trois fois dans la saison, nous nous évadons la journée entière pour découvrir de nouveaux espaces.

Carte de membre AGF obligatoire.

Pour plus de renseignements, contactez Monique au 06 42 05 05 78 .

## Agenda

JOURNEE CITOYENNE  
samedi 4 mai

FESTIVAL PASSEURS DE MUSIQUE  
par l'Ensemble K Concert du Trio  
PANTOUM à l'église St Materne  
de Neubois le vendredi 23 août  
à 20 h 00

MARCHE POPULAIRE  
de Montagne organisée par  
Kritt'Evènements le dimanche  
15 septembre

### COMMUNE DE NEUBOIS

9 rue de l'Eglise 0388856155

[mairie@neubois.fr](mailto:mairie@neubois.fr)

ouverture au public :

Lundi et Jeudi de 8h30 à 11h30

Mardi de 13h30 à 16h30

vendredi de 13h30 à 17h30

JOURNAL D'INFORMATION NEUBOIS

NOTRE VILLAGE KRITTER

DORFBLATTEL

conception et mise en forme

Fabien DIGEL



## LA COMMUNE DE NEUBOIS LANCE POUR LA 1ERE FOIS L'OPERATION "FLEURIR SA MAISON" A TARIF PREFERENTIEL

La Commune de Neubois en partenariat avec le Comité des Fêtes Kritt'Evènements a lancé l'opération «Fleurir sa maison » le 5 avril dernier lors de la soirée de remise des prix Maisons Fleuries 2023. Dès la semaine suivante, tous les foyers ont été destinataires d'un courrier d'explications et d'un bon de commande.

Pour mémoire, retrait des fleurs et du terreau le SAMEDI 11 MAI 2024 de 8 h 00 à 12 h 00 à la salle St-Materne.

Contact : Fabien DIGEL, 1er adjoint en charge du fleurissement au 06 61 82 00 23

Estelle MARCOT, 2ème adjoint, présidente de Kritt'Evènements au 06 32 47 63 59.

## AIRE DE JEUX

A l'issue du récent contrôle de l'aire de jeux, le grand toboggan a été jugé non conforme aux normes actuellement en vigueur et il doit être démonté. Lors de la réunion du Conseil Municipal du 26 mars dernier, son remplacement a été approuvé à l'unanimité des membres présents. Des devis ont été sollicités et le Conseil Municipal se réunira courant mai pour retenir l'offre la mieux disante.

A noter que quelque soit l'entreprise retenue, le délai de livraison se situe entre 3/4 mois.

Merci aux plus jeunes et à leurs accompagnants pour leur compréhension !

## ETAT CIVIL

### NAISSANCE

Le 23/02/2024 à Sélestat Luna Stella Marie Christiane, fille de Guillaume NIERENBERGER et de Cassandra MATRAT

### MARIAGE

Le 23/03/2024, Virgile WAGENTRUTZ et Clervie LA BERGE

### DECES

Le 07/01/2024 à Sélestat, KLEIN Gérard  
Le 13/01/2024 à Andlau, MARTIN Marie Paule née WENDLING

### 85 ème ANNIVERSAIRE

Le 26 janvier 2024, M. Raymond SCHUH a eu le plaisir de fêter ses 85 ans, entouré de son épouse Brigitte, de ses enfants et petits-enfants.

Raymond a travaillé de nombreuses années dans la société COLLIN de Sélestat où il a notamment occupé le poste d'ambulancier et il était très apprécié par ses patrons mais aussi par les nombreuses personnes qu'il a transportées en les amenant toujours au plus près de l'adresse ou du bâtiment où elles devaient se rendre.

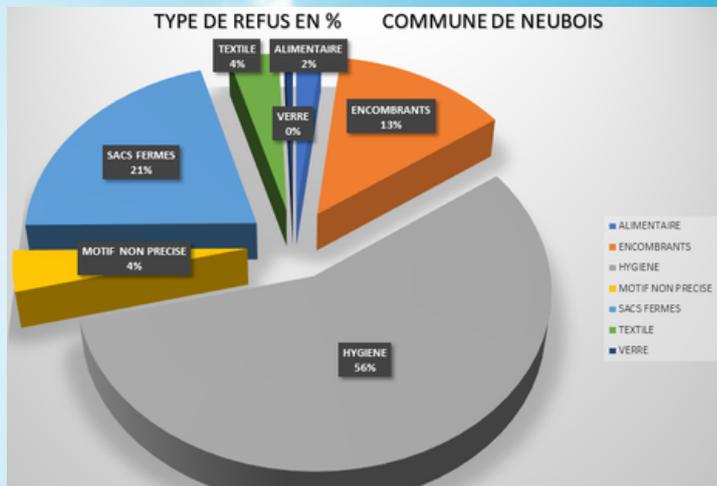
Il a aussi été très impliqué dans le monde du football et plus particulièrement à l'AS St-Pierre-Bois et est aujourd'hui encore un fan inconditionnel du Racing Club de Strasbourg Alsace.

Mme le Maire et son adjointe Estelle MARCOT lui ont rendu visite et lui ont souhaité, au nom de la municipalité, de garder son dynamisme, sa bonne humeur et surtout la santé pour vivre encore de belles années avec les siens.



# SMICTOM - COLLECTE DU BAC JAUNE

Voici les statistiques fournies par le SMICTOM d'Alsace Centrale pour Neubois sur les refus de collecte du bac jaune en 2023. Vous noterez que les trois principaux types de refus concernent l'hygiène, les sacs fermés et les encombrants.



## Petit rappel simple des gestes de tri et quelques évidences pour améliorer le contenu du bac jaune :



Les mouchoirs, les essuie-tout, les serviettes en papier et les essuie-mains sont à mettre dans votre bac gris en sac fermé car il s'agit d'articles d'hygiène !



Les emballages sont à déposer en vrac,



pas en sac !



## ANTICIPATION DE LA FERMETURE DU RESEAU « CUIVRE » (LIGNE DU TÉLÉPHONE FIXE)

Orange, propriétaire du réseau téléphonique historique « cuivre » a obtenu de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques, des Postes et de la distribution de la Presse (ARCEP), la décision de supprimer le réseau

« cuivre » entre 2025 et 2030. Le Bas-Rhin sera concerné à partir de novembre 2025 avec une première série de communes puis une deuxième à partir de janvier 2026, avant une montée en puissance et la généralisation de la suppression des anciennes lignes.

Cette suppression du réseau cuivre s'analyse comme un bond technologique avec la nécessité d'accompagner les usagers pour permettre, dans les meilleures conditions, la migration des abonnements « cuivre » vers des abonnements « fibre » ou, à titre subsidiaire vers des alternatives comme la téléphonie mobile ou la liaison satellitaire.

Il convient de souligner que si le déploiement de la fibre est fort dans l'ensemble des communes bas-rhinoises, environ la moitié des abonnés, particuliers ou entreprises, n'ont aujourd'hui qu'un abonnement « cuivre ». Les opérateurs comme Orange, SFR, Bouygues et Free Mobile présents dans le département, commencent à prévenir leurs abonnés et à proposer des offres de migration. Si vous êtes concerné, soyez attentif et vigilant pour faire votre choix.

## NE JETER PAS VOS MEGOTS !

### MÉGOT : LE 1ER DÉCHET MONDIAL (EN NOMBRE)

38% se retrouvent dans la nature (1)  
**30 MILLIARDS** JETÉS PAR AN EN FRANCE (2)  
 Un grand nombre de mégots jetés dans les villes finissent dans les mers et les océans (3)

**DÉCHET PLASTIQUE**  
 filtre composé d'acétate de cellulose

**DÉCHET ÉCOTOXIQUE**  
 contient des MILLIERS DE SUBSTANCES CHIMIQUES (acide cyanhydrique, naphthalène, nicotine, ammoniac, cadmium...)

1 mégot met jusqu'à **12 ANS** (4) POUR SE DÉGRADER DANS LA NATURE

1 mégot pollue **500 LITRES D'EAU**

La moitié de certains poissons exposés **MEURENT** dans les 96 h (5)

ALIMENTANT AINSI **LA POLLUTION AUX MICRO ET NANOPLASTIQUES** (6)  
 impactant gravement la faune, la flore et la santé humaine